



# MAIRIE DE VALROS

## Compte administratif 2019 Note de présentation brève et synthétique

### 1) Le cadre général du compte administratif

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation - elle est disponible sur le site Internet communal <http://valros.fr>

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes émises au cours de l'année 2019. Il est en concordance avec le Compte de gestion établi par le Trésorier. Par cet acte, le Maire ordonnateur rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année n + 1 et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le compte administratif 2019 du budget communal a été approuvé le 10 mars 2020 par le Conseil Municipal.

### 2) Les éléments de contexte

#### a) Le contexte national

L'INSEE indique qu'au quatrième trimestre 2019, le produit intérieur brut (PIB) en volume baisse légèrement : - 0,1 %, après +0,3 % au troisième trimestre. En moyenne sur l'année, l'activité ralentit en 2019 : +1,2 % après +1,7 % en 2018.

L'année 2019 a été marquée par l'incitation du gouvernement et l'implication des collectivités territoriales à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement tout en maintenant l'investissement.

#### b) Le contexte communal et intercommunal

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 la population de valros est de 1 622 habitants.

Valros fait partie de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM) avec laquelle la commune collabore, contractualise, développe la mutualisation. Ce qui permet d'améliorer et de diversifier les services proposés aux administrés.

Les services et actions du territoire de la CABM sont présentés sur le site [www.lagglo.fr](http://www.lagglo.fr)

Les services et actions développées par la Commune sont présentés sur le site [www.valros.fr](http://www.valros.fr)

### 3) Les priorités du budget

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité.

La section de fonctionnement retrace la gestion courante de la Commune tandis que la section d'investissement expose les dépenses et recettes afférentes aux projets structurants pour préparer l'avenir de la Commune.

Pour ce qui concerne le fonctionnement, les élus et les agents poursuivent leur attachement à maîtriser les coûts.

Pour ce qui concerne l'investissement, la municipalité poursuit la réalisation de travaux et projets. De nombreux partenaires financiers participent à ces investissements tels l'Etat, la Région, l'Agglo, le Département, Hérault Energies...

## 4) Budget communal – compte administratif 2019

## a) La section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT mandats émis			
Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019
011	Charges à caractère général	349 043,01 €	300 704,34 €
012	Charges de personnel	684 406,27 €	689 132,33 €
014	Atténuations de produits	408,00 €	416,00 €
65	Autres charges gestion courante	110 783,28 €	115 171,38 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 144 640,56 €</b>	<b>1 105 424,05 €</b>
66	Charges financières	38 164,16 €	37 139,05 €
67	Charges exceptionnelles	428,43 €	900,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 183 233,15 €</b>	<b>1 143 463,10 €</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	22 128,60 €	18 506,48 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>22 128,60 €</b>	<b>18 506,48 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 205 361,75 €</b>	<b>1 161 969,58 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT titres émis			
Chapitre	Libellé	CA 2018	CA 2019
013	Atténuations charges Personnel	40 536,81 €	36 534,15 €
70	Produits de services	94 901,16 €	112 062,04 €
73	Impôts et taxes	629 397,02 €	669 481,22 €
74	Dotations et participations	464 822,40 €	475 056,01 €
75	Autres produits gestion courante	13 894,09 €	21 306,12 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 243 551,48 €</b>	<b>1 314 439,54 €</b>
76	Produits financiers	35,32 €	34,49 €
77	Produits exceptionnels	103 943,47 €	8 602,04 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 347 530,27 €</b>	<b>1 323 076,07 €</b>
042	Immobilisations corporelles	39 194,22 €	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>39 194,22 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 386 724,49 €</b>	<b>1 323 076,07 €</b>

Soit pour l'année 2019 le résultat suivant :

Section Fonctionnement	
Dépenses réelles	1 161 969,58 €
Recettes réelles	1 323 076,07 €
<b>Résultat net 2019</b>	<b>+ 161 106,40 €</b>
Report résultats 2018	+ 389 279,76 €
<b>Résultat final 2019</b>	<b>+ 550.386,25 €</b>

A noter la diminution de dépenses notamment au niveau des charges courantes qui correspond à l'implication des élus et agents de maintenir la qualité des services tout en maîtrisant les dépenses.

En matière de personnel, l'augmentation des dépenses est due notamment au remplacement d'agents en congés maternité ou absences pour maladie et/ou formation.

Globalement le ratio dépenses/recettes de l'année 2019 est très satisfaisant.

## b) La section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT mandat émis				
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	RAR pour 2020
20	Immobilisations incorporelles	31 142,76 €	8 652,98 €	5 279,96 €
21	Immobilisations corporelles	548 012,92 €	172 015,47 €	6 768,67 €
23	Immobilisations en cours	2 499 539,86 €	68 499,98 €	1 732 390,98 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 078 695,54 €</b>	<b>249 168,43 €</b>	<b>1 744 439,61 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00 €	1 766,37 €	
16	Emprunts et dettes	33 448,41 €	32 448,40 €	
27	Autres immobilisations financières	20 000,00 €		20 000,00 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>56 448,41 €</b>	<b>34 214,77 €</b>	<b>20 000,00 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 135 143,95 €</b>	<b>283 383,20 €</b>	<b>1 764 439,61 €</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	15 000,00 €		
041	Opérations patrimoniales	400,00 €		
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>15 400,00 €</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>3 150 543,95 €</b>	<b>283 383,20 €</b>	<b>1 764 439,61 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT titres émis				
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	RAR pour 2020
13	Subventions d'investissement	1 810 851,40 €	258 156,32 €	1 384 169,68 €
23	Immobilisations en cours	15 700,00 €		15 667,93 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 826 551,40 €</b>	<b>258 156,32 €</b>	<b>1 399 837,61 €</b>
10	Dotations fonds divers et réserves	87 720,00 €	87 844,31 €	
1068	Transfert part du résultat fonctionnement	500 000,00 €	500 000,00 €	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €		
<b>Total des recettes financières</b>		<b>588 720,00 €</b>	<b>587 844,31 €</b>	
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 415 271,40 €</b>	<b>846 000,63 €</b>	<b>1 399 837,61 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	330 000,00 €		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 565,00 €	18 506,48 €	
041	Opérations patrimoniales	400,00 €		
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>348 965,00 €</b>	<b>18 506,48 €</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>2 764 236,40 €</b>	<b>864 507,11 €</b>	<b>1 399 837,61 €</b>

Section Investissement	
Dépenses réelles	283 383,20 €
Recettes réelles	864 507,11 €
<b>Résultat net 2019</b>	<b>+ 581 123,91 €</b>
Report résultats 2018	+ 386 307,55 €
<b>Résultat 2019 (hors Restes à réaliser)</b>	<b>+ 967 431,46 €</b>
RAR 2019 Dépenses	1 764 439,61 €
RAR 2019 Recettes	1 399 837,61 €
<b>Résultat 2019 (avec Restes à réaliser)</b>	<b>+ 602 829,46 €</b>

Les Restes à Réaliser sont les dépenses et recettes approuvées et signées dans l'année et qui restent à dépenser, elles seront inscrites obligatoirement dans le prochain Budget Primitif.

Pour l'année 2019 il s'agit notamment de payer la fin de divers achats et travaux ainsi que l'acquisition de la licence IV du café, mais surtout les engagements en dépenses et en recettes des travaux concernant la construction de l'Espace Multi Activités à l'Aire de Loisirs et l'aménagement de l'entrée de ville côté Montblanc, ainsi que les études relatives à la réhabilitation des locaux de l'actuelle salle des Fêtes en Centre Culturel et Créatif.

Concernant les dépenses réalisées ou engagées en 2019 elles concernent principalement :

- Enfouissement réseaux secs impasse des bassins
- Travaux pour l'éclairage du chemin montant à la Tour et dispositifs d'économie d'énergie sur l'éclairage public
- Réfection du trottoir sur la RN entre les feux et le chemin de Servian
- Aménagement du caniveau de l'Avenue de la montagne
- Travaux de construction de l'Espace Multi Activités à l'Aire de Loisirs
- Et poursuite du Plan Local d'Urbanisme, travaux de mise en sécurité de la voirie, divers travaux dans les bâtiments municipaux et acquisition ou réparation de matériel ou véhicules pour les services.

### 5) Niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette

L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute = recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) – dépenses réelles de fonctionnement (hors valeur comptable des immobilisations cédées) est de 179 612 €.

L'épargne brute présente un niveau très satisfaisant puisqu'elle couvre largement le remboursement du capital de la dette de 32 448 € et dégage une marge pour financer les investissements.

Ainsi l'épargne nette ou capacité d'autofinancement nette = épargne brute – remboursement capital de la dette est de 147 164 €.

### 6) Niveau d'endettement de la collectivité

Encours au 01/01/2019	Capital remboursé sur l'année	Intérêts payés sur l'année	Capital restant au 31/12/2019
882 079,99 €	32 448,41 €	37 139,04 €	849 631,58 €

### 7) Capacité de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Le calcul est le suivant : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

En moyenne, une collectivité emprunte sur des durées de 15 années. Ainsi, une collectivité qui a une capacité de désendettement supérieure ou égale à 15 ans serait en situation critique. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans. Passé ce seuil, les difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent en général pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établirait à 10 ans.

Ainsi une collectivité qui a une capacité de désendettement de 9 ans au plus paraît en bonne situation

*Au 31 décembre 2019 la capacité de désendettement de la Commune est de 849 631.58 €/179 612 € soit 4,7 ans.*

### 8) Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 2011.

	Depuis 2011	Taux 2019
Taxe d'habitation	15,14 %	15,14 %
Taxe sur le Foncier Bâti	21,19 %	21,19 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	64,98 %	64,98 %